



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Procès-verbal de la réunion du Lundi 05 octobre 2015

Etaients présents :

Mme BURRUS	Représentante des familles
Mme HUMBERT	Représentant du personnel
Mme GARBANI	Présidente du CVS
Mme GILLET	Représentante des familles
Mr MICHAUX	Représentant des résidents
Mme MONNET	Représentante des familles

Assistaient :

Mme BACK	Directeur
Mr HENNERESSE	Médecin coordonnateur
Mme JACQUEL	Responsable qualité
Mme SAUNY	Animatrice
Mme ZANNETTI	Cadre supérieur de santé

Etait absents ou excusés :

Mme CASUCCI	Représentante des familles
Mr GILLET	Représentant des familles
Mme HOFFMANN	Représentante des familles
Mme KANNENGIESSER	Représentante des familles
Mr MARON	Représentant des résidents

Mme GARBANI, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance à 9H40.

I/ Approbation du procès-verbal du 01 juin 2015

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.
Le PV sera affiché dans les vitrines réservées au CVS et informations aux usagers.

III/ Retour sur la réunion thématique « Place de l'aidant dans la maladie d'Alzheimer »

Le vendredi 19 juin 2015, s'est tenu dans les locaux du PASA une réunion d'information sur la place de l'aidant dans la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

6 membres des familles des résidents hébergés à l'EHPAD y ont assisté.

Mme GARBANI, ayant assisté à cette réunion, a été enthousiasmé par le film projeté et se félicite de cette initiative.

Mme BACK propose qu'une nouvelle projection soit organisée d'ici quelques mois.

Elle pourrait être renouvelée chaque année mais il conviendrait d'anticiper la communication afin d'avoir un taux de participation plus important. Il faudrait en parler aux familles lors de l'admission d'un résident dément ou présentant des troubles apparentés.

Mme GARBANI précise que les familles, souvent démunies, face à la réalité ont du mal à accepter l'état de leur parent vieillissant. Il est important que les familles soient informées en amont de l'aggravation de la maladie de leur proche.

Le Conseil Départemental avait programmé dernièrement une formation pour les aidants, malheureusement annulée faute de participants.

Le CVS acte d'organiser ce type de réunion thématique 1 x / semestre.

Mme ZANNETTI propose à Mme GARBANI de centraliser les thèmes souhaités par les familles pour la prochaine itération.

III/ Point sur l'avancée des travaux construction / extension de « La Rochelle »

Mme BACK rappelle que nous sommes toujours dans la phase d'étude en collaboration avec l'architecte et le bureau d'étude. Elle souligne les très bonnes relations et le sérieux de cette équipe de maîtrise d'œuvre.

Le permis de construire devrait être déposé en octobre ; le délai d'instruction est en général de 6 mois.

En parallèle, est mené un important travail sur le dossier financier de ce projet.

Mme GARBANI demande si ce projet de construction pourrait être remis en question au vu de la conjoncture actuelle. Mme BACK répond que le projet suit son cours et qu'il pourrait éventuellement être différé.

IV/ Point qualité

▪ Evaluation interne au SSIAD

Au même titre que l'EHPAD, le SSIAD¹ est soumis à l'obligation de procéder à l'évaluation de ses activités et de la qualité des prestations qu'il délivre, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées ou élaborées par l'ANESM².

Mme JACQUEL explique que cette évaluation interne est actuellement en cours au SSIAD : elle consiste en un état des lieux du fonctionnement du service et des prestations délivrées aux patients pris en charge. Elle est réalisée par les professionnels au regard des exigences du référentiels UNASSI.

Mme BACK précise qu'une **évaluation externe**, menée par un organisme habilité, sera programmée en 2016.

¹ Service de Soins Infirmiers à Domicile

² Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux

▪ **Missions du CVS**

Lors de l'évaluation interne au SSIAD, il a été constaté que l'établissement n'avait pas constitué d'instance ou de groupe d'expression des usagers du SSIAD au même titre que le CVS pour l'EHPAD.

Le CVS propose d'étendre ses missions au SSIAD et, lors des prochaines réunions, de scinder la séance en 2 temps EHPAD et SSIAD.

Mme BACK propose qu'un courrier soit adressé aux patients du SSIAD et leur famille afin de recenser les usagers qui seraient intéressés pour participer au CVS.

▪ **Questionnaire de satisfaction**

Voir point animation ci-dessous

V/ Point sur l'animation

Mme SAUNY présente un point sur les activités et animations menées depuis la dernière réunion du CVS.

▪ La kermesse inter-générationnelle n'a pas été organisée. A la place, un projet inter-générationnel a été mis en place avec le centre aéré de Faulx pendant les vacances d'été :

- 6 résidents de la Rochelle ont participé, avec les enfants du centre aéré, à un pique-nique et une chasse aux trésors à la Pépinière de Nancy.
- les résidents des Quatre Saisons ont, quant à eux, participé à une après-midi jeux (jeux anciens / jeux fabriqués par les enfants) et ont partagé un goûter avec les enfants.

Mme SAUNY explique qu'elle rencontre cette semaine l'institutrice de l'école de Faulx afin d'élaborer un projet inter-générationnel en rapport avec le jardin.

▪ **Partenariat avec l'Institut Médico-Educatif de Pont à Mousson** : 2 conventions (chorale et cuisine) ont été signées avec l'IME. 3 rendez-vous sont prévus pour chaque thématique.

Une rencontre est prévue le 19 octobre entre Mme SAUNY, Mme ZANNETTI et la direction et les éducateurs de l'IME afin de programmer les rendez-vous à venir.

▪ **Semaine du goût** (12 au 18 octobre) :

Des ateliers dégustation, senteur, crêpes ... seront organisés et le 14 octobre un concours de soupes opposera les 3 services La Rochelle, les Quatre Saisons et le PASA.

Des prix seront décernés aux meilleures soupes (cocote d'or, fouet d'argent, cuillère de bronze).

▪ Le prochain spectacle proposé par l'AC2M sera sur le thème de l'Espagne. Mme SAUNY propose de demander à la cuisine un repas espagnol pour cette occasion.

▪ Retour sur le **barbecue des familles** du mois de juin.

De nombreuses familles se sont associées à cette journée et beaucoup de personnels se sont investis. Les familles ont été satisfaites de cette journée ; le repas était très bien.

Mr MICHAUX souligne qu'il n'y a pas eu d'attente entre les plats.

Mme MONNET fait part du manque d'organisation de cette journée : personne n'était chargé de guider les bénévoles. Les bénévoles qui étaient au service n'ont reçu aucune indication de la part du personnel. Personne n'avait défini « qui fait quoi ».

Elle rajoute que les résidents avec un repas « normal », en texture moulinée ou mixée n'étaient pas identifiés et que cela a posé problème aux bénévoles.

Mme BACK demande que les remarques de Mme MONNET soient prises en compte dans l'organisation de l'année prochaine et qu'une réunion de préparation soit organisée avec les bénévoles en amont de cette journée des familles.

Mme HUMBERT propose qu'une boutonnière (fleur ou autre) soit offerte à tous les résidents ; une couleur différente pourrait permettre d'identifier le type de repas / régime.

Mme SAUNY ajoute que l'animation de la pesée du panier (offert par API restauration) a été très appréciée.

Il est acté de maintenir une animation pendant le repas (tombola par exemple).

- Un goûter des familles est prévu le 17 décembre aux Quatre Saisons

- **Séjour à Evian**

6 résidents étaient inscrits pour partir, du 29 août au 05 septembre 2015, en vacances à Evian. Malheureusement, 2 étaient souffrants et n'ont pu y participer.

Mme SAUNY précise que la maison d'accueil était adaptée. Les résidents ont vécu à leur rythme et pu faire ce qu'ils souhaitaient : un résident s'est rendu à la source d'Evian, un autre a pris le funiculaire ... Tous ont participé aux sorties, soirée dansante, karaoké, jeux divers.

Mme SAUNY souligne le lien humain qui se crée avec et entre les résidents lors de ce type de séjour.

- **Atelier poterie** : il se poursuit à La Rochelle et sera mis en place en début d'année prochaine aux Quatre Saisons.

- **Questionnaire de satisfaction**

Mme JACQUEL remet aux membres du CVS un projet de questionnaire de satisfaction réalisé en collaboration avec Mme SAUNY. Il s'agit d'une proposition qui sera finalisée lors de la réunion de la commission d'animation du vendredi 09 octobre 2015.

Mme GARBANI assistera à cette réunion et sera chargée de faire part des remarques ou compléments si besoin.

Le CVS approuve la réalisation de cette enquête et propose de confier aux bénévoles volontaires l'accompagnement des résidents au remplissage du questionnaire.

- Mme BURRUS demande si les **plannings d'animation** ne pourraient pas être en format A3. Mme SAUNY répond que c'est possible mais se pose la question de l'affichage. Il est proposé de les placer dans les ascenseurs.

Mme BACK demande que des petites affiches préparées par informatique soient placées sur le tableau du semainier (plus rapide pour l'équipe d'animation et plus lisible pour les usagers).

Il est rappelé que depuis le mois de juin, chaque résident reçoit en chambre le planning mensuel des animations.

VII/ Point sur la restauration / le linge

Mme MONNET explique qu'elle est allée visiter la blanchisserie comme elle l'avait demandé lors de la séance du CVS d'octobre 2014. Elle a été impressionnée par le travail fourni par les lingères.

De nombreux vêtements sont en attente à la lingerie car non marqués.

Il est rappelé que l'établissement propose une prestation de marquage du linge.

Un courrier a été adressé en juillet aux familles les invitant à se rendre à la lingerie pour récupérer les vêtements non marqués de leur parent.

VII/ Projet en cours / Informations du Directeur

▪ **Surveillance bucco-dentaire**

Mme ZANNETTI explique que l'établissement a été retenu par l'ARS³ pour participer à un projet d'organisation régionale de prévention et soins buccodentaires.

Dans ce cadre, au mois de juin 2015, un bilan clinique bucco-dentaire par chirurgien-dentiste et des étudiants a été réalisé auprès des résidents consentants.

A ce jour, nous sommes en attente des résultats.

Mme BACK explique qu'un partenariat a été engagé avec la société CONCEPTYS. Cette société interviendra le 24 novembre 2015 au soir pour effectuer le nettoyage, détartrage, diagnostic des prothèses dentaires et mise en place d'un système d'identification.

Un lecteur sera disponible dans les salles de soins permettant d'identifier toute prothèse égarée.

Mme BACK explique que la demande de crédit non-reconductible pour cette intervention a été accordée par l'ARS. De ce fait, cette action n'engendrera aucun frais pour les résidents et les familles. Une information va être transmise à toutes les familles / résidents ainsi qu'une demande de consentement.

Des référents seront formés à l'hygiène bucco-dentaire lors de cette intervention.

Mme BACK précise que les futurs bâtiments comporteront un cabinet dentaire pour la réalisation des soins de base.

Mme ZANNETTI informe le CVS qu'un nouveau dentiste va s'installer prochainement et qu'il serait d'accord pour intervenir auprès des résidents de l'établissement.

Le projet de bucco-bus proposé par l'ARS ne sera pas mené à bien du fait du coût trop important.

▪ **Imad (internet Medical Admission)**

Mme BACK explique que l'établissement utilise à présent le nouvel outil de gestion des demandes d'admission, mis en place par le Conseil Départemental et l'ARS : iMad.

Il s'agit d'une plateforme unique pluri-thématique et multi-structures de gestion du parcours patient permettant la gestion partagée de demandes d'admissions de patients en structures sanitaires (hôpital) ou médico-sociales (EHPAD).

Cet outil permet la simplification des démarches pour les familles puisque une demande d'admission en EHPAD est visible par l'ensemble des établissements partenaires.

▪ Un appel à projet portant sur la présence d'infirmiers la nuit avait été lancé par l'ARS sur les territoires Meuse / Moselle / Vosges.

Mr le Dr HENNERESSE explique que cette expérimentation n'a pas été concluante (plus d'hospitalisation non motivée la nuit en présence d'un IDE de nuit).

Mr le Dr HENNERESSE se demande si un des objectifs de ce dispositif expérimental n'était pas d'inciter les EHPAD à accueillir de plus en plus de résidents ayant une pathologie nécessitant une prise en charge médicale et/ou des soins techniques infirmiers la nuit (ex dialyse ...).

▪ Le projet de **soins esthétiques** proposé par une aide-soignante, diplômée en soins esthétiques, s'est concrétisé.

Elle intervient 1 jour / semaine (le jeudi) et assure des soins de confort, épilation, manucure ... auprès des résidents. Elle travaille chaque semaine sur 1 seul secteur (La Rochelle 1^{er} étage, La Rochelle 2^{ème} étage, les Quatre Saisons).

Elle prend en charge en priorité les résidents qui ne peuvent se déplacer.

³ Agence Régionale de Santé

Mme ZANNETTI rappelle que son intervention ne remplace pas les soins de pédicurie, les soins des aides-soignantes ou encore les soins de « bien-être » dispensés par l'équipe d'animation. Son intervention ne se fait pas sur commande.

- Mme BACK a rencontré le groupe de retraite complémentaire AGIRC et ARRCO qui lui a présenté le **dispositif « Sortir plus »**.

Il s'agit d'un service de transport accompagné pour aider et faciliter les déplacements des personnes de plus de 80 ans vivant à leur domicile (y compris en EHPAD).

Cette prestation est proposée aux ressortissants Agirc / Arrco, soit plus de 50% des résidents de l'établissement.

Le financement est effectué sous la forme de chèques emploi service universels (Cesu).

Chaque chéquier a une valeur de 150 €.

Une participation financière de 15 € est demandée pour le premier chéquier, de 20 € pour le deuxième chéquier et de 30 € pour le troisième chéquier. Chaque personne peut bénéficier de trois chèquiers par an maximum.

Ce dispositif permet de financer un accompagnateur professionnel pour des sorties telles que consultations médicales, courses, spectacle, coiffeur, cimetière, visite à des amis ...

Pour en bénéficier, il convient de contacter la plateforme dédiée au n° 0810 360 560.

Mme BACK remet à chaque membre du CVS une plaquette d'information. D'autres seront à disposition au bureau d'accueil.

- Mme GARBANI demande si les évaluations gériatriques sont réalisées.

Mr le Dr HENNERESSE explique qu'elles sont réalisées par le médecin traitant avant l'admission et par le médecin coordonnateur dans le mois suivant l'entrée.

- Mr le Dr HENNERESSE fait part des difficultés qu'il rencontre dans les dossiers de demande d'admission (oublis, dossier incomplet, absence de consentement à l'admission en EHPAD ...).

- La date de la prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale est fixée au :

Lundi 29 février 2016 à 9H30 dans la salle d'activités de La Rochelle.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 12H00.

La Présidente du CVS,
Marie Claude GARBANI

Signé